Contributions à INOBAT pour piles industrielles non soumises à taxe Valable dès le 1er janvier 2024

sur la base de

- l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim), annexe sur les piles 2.15 ainsi que sur
- disposition d'INOBAT concernant l'exemption de la taxe pour les entreprises assujetties



Piles industrielles non soumises à taxe (en vrac ou montées de manière fixe dans un appareil)

Sont considérées comme **piles industrielles** les piles exclusivement destinées à un unsage commercial ou industriel ou pour la commande de véhicules électriques de tous types ainsi que les autres piles qui ne sont pas considérées comme des piles portables ou des piles automobiles. Sont considérées comme piles industrielles toutes les piles de **plus d'1 kilo**.

Article INOBAT No	Type de pile ANSI D IEC	Remarques/ poids	Contribution par unité CHF hors TVA	Poids Ø en kg			
187100 petits accumulateurs au plomb ronds à des fins industrielles							
187101	•	1-100 grammes	0.10	0.05			
187102		101-200 grammes	0.10	0.15			
187103		201-300 grammes	0.10	0.25			
187104		301-400 grammes	0.10	0.35			
187105		401-500 grammes	0.10	0.45			
187106		501-600 grammes	0.10	0.55			
187107		601-700 grammes	0.10	0.65			
187108		701-800 grammes	0.10	0.75			
187109		801-900 grammes	0.10	0.85			
187110		901-1'000 grammes	0.10	0.95			
187200 petits accumulateurs au plomb anguleux à des fins industrielles (comprenant au moins 4 arêtes, sinon catégorie 87100)							
187101	,	1-100 grammes	0.10	0.05			
187102		101-200 grammes	0.10	0.15			
187103		201-300 grammes	0.10	0.25			
187104		301-400 grammes	0.10	0.35			
187105		401-500 grammes	0.10	0.45			
187106		501-600 grammes	0.10	0.55			
187107		601-700 grammes	0.10	0.65			
187108		701-800 grammes	0.10	0.75			
187109		801-900 grammes	0.10	0.85			
187110		901-1'000 grammes	0.10	0.95			
407000	gros accumulateurs au plomi	o, y compris les gros accumulate	urs au plomb pour l	'artisanat, les ménages et les loisirs			
187300	et y compris les batteries de	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
UPS: IUne alimentation sans coupure (UPS) contient plusieurs batteries branchées en série, qui peuvent également être vendues et utilisées séparément.							
Exemples:							
1 UPS avec 4 blocs (batteries) de 12 V / 7 Ah = 4 batteries de la classe de poids correspondante à déclarer							
1 UPS avec 18 blocs (batteries) de 12 V / 24 Ah = 18 batteries de la classe de poids correspondante à déclarer							
1 UPS avec 36 blocs (batteries) de 2 V /100 Ah = 36 batteries de la classe de poids correspondante à déclarer							
187301	,	1'001-5'000 grammes	0.10	2.5000			
187302		5'001-10'000 grammes	0.10	7.5000			
187303		10'001-15'000 grammes	0.10	12.5000			
187304		15'001-20'000 grammes	0.10	17.5000			
187305		20'001-50'000 grammes	0.10	35.0000			
187306		50'001- grammes	0.10	50.0000			
107300		30 00 1- grainines	0.10	30.0000			

Article INOBAT No	Type de pile	Remarques/ poids	Contribution par unité CHF hors TVA	Poids Ø en kg			
189000	ANSI D IEC Systèmes hybrides (accumulateu	urs lithium-ion)					
189001	Dystemes hybrides (accumulated	1-5'000 grammes	0.10	2.5000			
189002		5'001-10'000 grammes	0.10				
189003		10'001-15'000 grammes	0.10				
189003		15'001-20'000 grammes	0.10				
189005		20'001-50'000 grammes	0.10				
189006		50'001- grammes	0.10				
109000		30 001- grannies	0.10	30.0000			
189000	Systèmes hybrides (tous les autres batteries, hormis accumulateurs lithium-ion)						
189001		1-5'000 grammes	0.10	2.5000			
189002		5'001-10'000 grammes	0.10	7.5000			
189003		10'001-15'000 grammes	0.10	12.5000			
189004		15'001-20'000 grammes	0.10	17.5000			
189005		20'001-50'000 grammes	0.10	25.0000			
189006		50'001- grammes	0.10	50.0000			
190000	Grandes piles au lithium-ion: vel	hicules à base de moteur électrique	•	•			
190001		1-5'000 grammes	0.10				
190002		5'001-10'000 grammes	0.10				
190003		10'001-15'000 grammes	0.10				
190004		15'001-20'000 grammes	0.10				
190005		20'001-40'000 grammes	0.10				
190006		40'001- 60'000 grammes	0.10				
190007		60'001- 80'000 grammes	0.10				
190008		80'001- 100'000 grammes	0.10				
190009		100'001-150'000 grammes	0.10				
190010		150'001-200'000 grammes	0.10				
190011		200'001-250'000 grammes	0.10				
190012		250'001-300'000 grammes	0.10				
190013		300'001-350'000 grammes	0.10				
190014		350'001-400'000 grammes	0.10				
190015		400'001-450'000 grammes	0.10				
190016		450'001-500'000 grammes	0.10				
190017		500'001-550'000 grammes	0.10				
190018		550'001- grammes	0.10	550.0000			

Piles bouton de rechange pour voitures et véhicules à base de moteur électrique (télécommande pour l'ouverture des portes, piles/piles bouton d'appoint pour appareils embarqués, etc.)

Sous le numéro d'article 197001, on déclarera les piles bouton de rechange par pièce. Toutes les autres piles soumises à taxe (toutes les piles hormis les piles au plomb et les piles bouton pour véhicules non soumises à taxe) doivent être déclarées séparément à INOBAT (taxe ordinaire pour les piles soumises à taxe).